

## **Jean-Charles COLAS-ROY est nommé Vice-Président de l'association Coénove**

**Le Bureau de l'association Coénove, qui réunit les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, a nommé le 10 janvier 2023 Jean-Charles COLAS-ROY en qualité de Vice-Président. Cette nomination s'inscrit dans une stratégie de renforcement de la gouvernance de l'association et de mobilisation en faveur d'un mix énergétique pluriel et diversifié où l'énergie gaz, à terme renouvelable, doit prendre toute sa place pour l'atteinte de la neutralité carbone dans le bâtiment.**

Jean-Charles COLAS-ROY est ingénieur, doublement diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble (PHELMA 2002 puis ENSE<sup>3</sup> 2003). En 2004, il co-fonde la société H3C-énergies qui accompagne ses clients dans l'optimisation de leurs consommations énergétiques.

Il s'engage parallèlement en politique et il devient conseiller municipal de la commune de Saint-Martin-d'Hères en 2016.

En 2017, il est élu député de la 2ème circonscription de l'Isère.

À l'Assemblée nationale, il siège au sein de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, pour laquelle il a été le rapporteur du projet de loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures en France. Spécialiste de la transition énergétique, il occupe diverses fonctions :

- Co-Président du groupe d'études « Énergies vertes ».
- Vice-Président du groupe d'études « Enjeux économiques de la filière industrielle énergétique ».
- Whip (Coordinateur) des députés LREM de la Commission DDAT.

En 2022, dans le cadre de la campagne présidentielle d'Emmanuel MACRON, il est nommé relais programmatique « transition écologique » du Président-Candidat.

De 2017 à 2022, Jean-Charles COLAS-ROY est membre du Conseil d'Administration de l'Agence de la transition écologique (Ademe).

**Bernard AULAGNE, Président de Coénove :** « Nous sommes heureux et fiers d'accueillir Jean-Charles COLAS-ROY comme Vice-Président de l'association Coénove. Son implication de longue date sur les questions liées à l'environnement et à l'énergie constitue une valeur ajoutée indéniable pour Coénove afin d'asseoir encore notre expertise et poursuivre nos actions en faveur de la reconnaissance du gaz renouvelable dans le bâtiment comme réponse aux enjeux de souveraineté nationale, de flexibilité du système électrique et de pouvoir d'achat. »

**Jean-Charles COLAS-ROY, Vice-Président de Coénove :** « Je suis très honoré de rejoindre l'association Coénove et d'œuvrer au service de l'efficacité énergétique dans le bâtiment. En s'appuyant sur la baisse des consommations, la complémentarité des énergies et le gaz, de plus en plus renouvelable, nous parviendrons à accélérer la décarbonation et à améliorer la résilience de notre système énergétique français et européen. »

#### **À propos de Coénove**

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. [www.coenove.fr](http://www.coenove.fr)

